



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4627

Attribution de subventions de fonctionnement à neuf associations pour un montant global de 66 000 euros sur le fonds d'intervention culturel (FIC) et fonds d'intervention musiques actuelles (FIMA) - Approbation d'une convention d'application

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4627 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A NEUF ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 66 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES (FIMA) - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Huit associations des secteurs du cinéma, de l'art urbain, des musiques actuelles et classiques et du théâtre ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités. Leurs festivals participent à la diversité et la vitalité de la vie culturelle de la Ville. Ces projets correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement de la création et de la diffusion.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais-es dans la programmation ; définition précise des modalités d'accueil des artistes. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adaptée au public ciblé.

I- Cinéma :

REGARD SUD (1-3 rue des pierres plantées 69001 Lyon).

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et de diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

Installée dans le 1er arrondissement, sur le plateau de la Croix-Rousse elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle fait le lien entre le patrimoine et la modernité, entre différentes cultures. En 2019, 5 expositions seront proposées.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique « Fenêtres sur le cinéma du Sud » à l'Institut lumière. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographique des pays du Maghreb et du Moyen Orient pour aller à la découverte de pays loin et proche à la fois.

La programmation, à travers des films de fiction et des documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisateurs

invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans des festivals internationaux.

En 2019, la 19^e édition en préparation et qui se déroulera courant avril à l'Institut lumière, prolongera les éditions précédentes : elle proposera les dernières productions cinématographiques de réalisateurs originaires d'Algérie, d'Egypte, du Maroc, de Palestine de Syrie, de Tunisie, du Liban.

Cette évolution s'effectue dans un contexte historique où la chute des présidents déchus, la montée de l'intégrisme, les révolutions arabes ont poussé cette jeune génération à porter un regard critique sur leur société et leur image. Elle participe à ouvrir une voie nouvelle dans le cinéma. Les films questionnent l'état des pays arabes, permet de mieux comprendre la situation actuelle et ses soubresauts géopolitiques à travers le prisme du cinéma.

Pour information, subvention 2017 reçue au titre de l'année 2018 (pour édition festival 2018) : 8 000 €

Subvention proposée : 8 000 €

HATCAP PRODUCTIONS - 12 rue Bonald 69007 Lyon

HatCap Productions est une association de production audiovisuelle née en 2011 à Lyon. Elle a pour but la production, l'exploitation, l'achat, la vente, la distribution de films (tous formats), l'organisation d'événements culturels.

En 2018, avec l'association « Entre les Mailles », elle avait organisé la première édition de la « la Fête du Court » du 14 au 20 mars 2018, manifestation qui met à l'honneur le format court.

Cette année, HatCap Productions organise seule, du 13 au 19 mars, la 2^e édition lyonnaise de la fête du Court Métrage selon le même principe : des projections, des animations, des initiations et des rencontres pour le grand public, en majorité gratuites, sont proposées dans les bibliothèques, les écoles Cinéfabrick et Cinécréatis, centres pénitentiaires, écoles.

HatCap coordonnera la participation de nombreux lieux alternatifs et salles de cinémas sur le territoire ; partenariat avec l'Institut Lumière.

Cette manifestation est soutenue par le CNC et l'Agence du court métrage et coordonnée au niveau national par l'association « Faites des courts, fête des films ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2000 € (à Entre les Mailles)

Subvention proposée : 2 000 €

ZONE BIS – 2 rue d'Isly 69004 Lyon

Créée en 2005, l'association Zone Bis a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festival, happenings culturels).

Depuis 2008, l'association organise le festival « Hallucinations Collectives » (appelé « l'Etrange Festival Lyon » jusqu'en 2010). Les films présentés ont en commun de proposer une vision différente du cinéma, de valoriser des cinéphilies méconnues et de refléter une certaine époque et/ou une certaine économie du cinéma.

A travers des rétrospectives et différentes thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)découvrir tout un pan de cinéma injustement oublié. Les films du festival sont des œuvres souvent laissées de côté faute d'un succès rapide ou parce qu'elles sont jugées inclassables, alternatives au sens où elles sortent des chemins balisés de la production traditionnelle. L'ambition du festival est de leur donner une deuxième chance.

En 2019, la 12^e édition du festival « Hallucinations Collectives » aura lieu du 16 au 22 avril autour de la thématique du cinéma afro-américain. Une trentaine de films seront projetés au Comoedia. Le « off » sera étoffé avec un programme d'évènements : exposition d'affiches au Comoedia, tables-ronde, conférences. De plus, cette année, elle organise un salon de la micro-édition suivi en soirée d'un spectacle de danse buto au Théâtre de l'Ellysée, dans le 7^e arrondissement.

Tous les événements proposés autour des séances du festival sont gratuits et se dérouleront dans différents lieux (programmation en cours).

L'association continuera son développement des séances scolaires, en proposant une véritable action d'éducation à l'image. Une projection en partenariat avec les ciné-clubs étudiants de Sciences-Po et de l'université Lumière est prévue. De plus, un jury composé de 5 lycéens décernera un prix à l'issue de la compétition de courts-métrages.

Enfin, outre le festival, temps fort pour l'association, ZoneBis organise tout au long de l'année des projections dites « séances hallucinées » en échos ponctuels au festival.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « ZoneBis », je vous propose de lui allouer une subvention de 9 000 €.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 8 000 €
Proposition de subvention : 9 000 €

LANGUE PENDUE - 5 rue Sainte Catherine 69001 LYON

L'association « langue pendue » a été créée en 2015 avec comme premier objectif l'organisation et la création d'un festival de faux documentaires.

Du 2 au 5 mai 2019, l'association « langue pendue » organise la 4^e édition de son festival *On Vous Ment*.

Dédié au genre cinématographique du documenteur, le festival *On Vous Ment* se veut un lieu de réflexion sur l'impact des images et leurs manipulations. Également appelés "mockumentaries" ou "found footages", les documenteurs sont des œuvres de fiction empruntant les codes du film documentaire afin de dévoiler une lecture critique et/ou parodique du réel.

Les projections ont eu lieu au Cinéma lumière Bellecour, au Comoedia (pour une séance de courts métrages), au Cinéma Zola. En parallèle plusieurs événements sont menés dans différents lieux de la Ville (programmation en cours).

Pour cette édition, un programme dédié à la création émergente lyonnaise sera également proposé.

L'attribution de deux prix meilleur documentaire catégorie long et court se fait par un jury composé de quatre personnalités du cinéma.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

II – Secteur art urbain :

TROI3 – 174 boulevard de la Croix Rousse 69001 Lyon

L'association TROI3 a été créée en 2014 et rassemble des entités venues d'univers artistiques différents pour créer, organiser, promouvoir et diffuser des événements culturels pluridisciplinaires. Le street artiste lyonnais Cart 1 est à la tête du collectif.

Du 3 au 12 mai 2019, Troi3 organise le festival *Peinture Fraîche*, festival international de street art à travers la réalisation d'œuvres de 15 artistes internationaux et 30 artistes lyonnais. Ces œuvres seront créées en amont de l'événement, ou en direct face au public.

Peinture Fraîche prend la suite du *Wall Drawing* festival organisé en 2016 en collaboration avec le Musée d'Art Contemporain et de Trublyon en 2017, tous deux organisés par Troi3.

Le festival *Peinture Fraîche* aura lieu à La Halle Debourg, dans le 7^{ème} arrondissement, centre principal du festival. Des interventions artistiques sont prévues sur différents sites de la Ville, ainsi que des collaborations avec des institutions culturelles de la Métropole (Musée de l'Imprimerie et de la communication graphique, Musée des Confluences, Institut Lumière notamment).

Pour information, pas de subvention demandée au titre de l'année 2017

Proposition de subvention : 15 000 €

III – Secteur musiques actuelles :

MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE – 28 quai Rambaud, 69002 Lyon

« *Les Chants de Mars* » est un festival initié et porté, depuis 2007, par trois Maisons des jeunes et de la culture de Lyon dans l'objectif de promouvoir la chanson française et d'accompagner des artistes émergents : la Maison pour tous, la MJC Presqu'Ile Confluence et la MJC Vieux Lyon. Le festival a aujourd'hui toute sa place dans le paysage musical lyonnais, avec un mélange équilibré d'artistes reconnus et des artistes locaux en émergence.

Depuis 2013, le festival a pris de l'ampleur avec la présence de plusieurs artistes à la renommée nationale et un partenariat plus large avec les structures de musiques actuelles lyonnaises, acteurs de la chanson. La 12^{ème} édition du festival s'est déroulée du 17 au 24 mars 2018. Elle a réuni 12 salles partenaires sur l'agglomération, 31 événements, 56 artistes et groupes dont 32 artistes régionaux et la présence de 7 528 festivaliers. La programmation a présenté une diversité des styles musicaux : rap, jazz, pop, rock tout en s'appuyant sur la tradition des grands chansonniers français.

Dans le respect des valeurs citoyennes et solidaires qui animent les MJC, l'ambition du festival est de garantir l'accessibilité à la culture pour tous ; plus de la moitié des

événements programmés sont en accès libre et gratuit. Les autres manifestations bénéficient d'une politique tarifaire abordable, avec des prix d'entrée à partir de 5 €.

La 13^{ème} édition a lieu du 23 au 30 mars 2019 dans une dizaine de salles. Au cours de ces huit jours de festival, vont s'enchaîner concerts, spectacles et animations jeune public, expositions, déjeuners concerts, rencontres avec les artistes. Le spectacle créé en partenariat avec l'Auditorium avec des enfants issus des ALAE (accueils de loisirs associé à l'école), sera accompagné par Michèle Bernard et des musiciens de l'ONL. Au programme parmi les têtes d'affiche, des artistes montants comme Clara Luciani au Transbordeur, Radio Elvis à l'Épicerie moderne, des artistes confirmés dans la chanson traditionnelle française avec Clarika. Les artistes régionaux seront à l'honneur comme Parka Valentine, Martin Luminet, Fafapunk, Sèbe, Davy Kilembé. A Thou Bout d'Chant proposera pour la 3^{ème} année l'événement « les 24 heures du mot » et une soirée dédiée à des artistes québécois.

En soutenant ce festival unique à Lyon, notre collectivité favorise la création de spectacles dédiés à la chanson française et permet à des artistes émergents de rencontrer un public.

La MJC Presqu'Ile Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 13^{ème} édition dont le budget prévisionnel s'élève à 61 900 €. La Ville de Lyon apporte une aide financière depuis son origine, suivie depuis 2008 par la Région. La délégation Culture et la délégation Evènements ont souhaité contribuer à cet événement à hauteur respectivement de 9 000 € et 5 000 € pour l'édition 2019. Une subvention de 6 000 € a déjà été votée sur la délégation à la culture, lors du conseil municipal du 19 novembre 2018 pour la préparation de l'édition 2019. Un complément de subvention de 8 000 € est proposé dont 5 000 € des Evènements.

La MJC Presqu'Ile Confluence perçoit, par ailleurs une subvention de fonctionnement de 85 000 € dans le cadre du label SMAC (Scène de Musiques Actuelles) qui a été approuvée lors du conseil municipal du 21 janvier 2019.

La convention financière entre la Ville de Lyon et la MJC Presqu'Ile Confluence est jointe en annexe du présent rapport.

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2018 : 14 000 € + 6 000 €

Proposition de subvention 2019 complémentaire : 8 000 €

IV- Secteur musique classique et contemporaine :

CIMCL – CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE LYON (54 rue du 1er mars 1943 - 69100 Villeurbanne).

Créé à l'initiative de Joël Nicod en 2004, corniste à l'Orchestre de Lyon et professeur de musique de chambre au Conservatoire, le concours international de musique de chambre de Lyon est ouvert à sept disciplines, qui s'alternent au fil des ans : trio avec piano, quatuor à cordes, quintette à vent, quintette de cuivres, duos voix et piano, violoncelle et piano, violon et piano.

Le concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 23 avril 1986. Départagés par un jury emblématique, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières, vidéos promotionnelles et engagements professionnels.

Le concours permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 900 artistes, représentant quelques 30 nationalités différentes, ont déjà participé à ce concours.

Le jury est composé chaque année d'éminentes personnalités et chaque édition met à l'honneur une nouvelle discipline de la musique de chambre.

La 15^e édition du concours se déroulera du 23 au 27 Avril, sur le thème « duo Voix et Piano ». Le concours se déroulera au Conservatoire National Supérieur Musique de Lyon, à l'Université Lyon II et à l'Opéra de Lyon.

Autour du concours seront organisés des masterclass au C.N.S.M.D., stages et concerts au C.R.R. de Lyon et à l'amphithéâtre de l'Opéra et des interventions et concerts à l'hôpital St Joseph St Luc.

La finale se déroulera le vendredi 26 avril 2019 à l'Université Lumière, et permettra aux candidats de jouer avec des instruments complémentaires au duo et de revisiter les célèbres Nuits d'Été de Berlioz, le concert des lauréats se déroulera lui à l'Opéra de Lyon le samedi 27 avril.

Une subvention de 10 000 € a déjà été votée lors du conseil municipal du 19 novembre 2018 pour la préparation de l'édition 2019.

Il est aujourd'hui proposé d'accorder un complément de subvention de 5 000 € à l'association CIMCL pour l'édition 2019 du concours.

Pour information, subvention reçue par anticipation pour l'édition 2019 du concours
au titre de l'année 2018 : 10 000 €

Subvention

proposée : 5 000 €

V – Secteur théâtre :

SENS INTERDITS – 14 rue Basse Combalot 69007 Lyon

L'association « sens interdits » organise tous les 2 ans *Sens Interdits* – festival international de théâtre. Initié en 2009 par Patrick Penot, directeur du théâtre des Célestins de 2003 à 2013 aux côtés de Claudia Stavisky, « sens interdits » invite des compagnies venues du monde entier, mettant ainsi en question la notion – supposée ou réelle – de frontière(s). La dernière édition a rassemblé en octobre 2017 une quinzaine de spectacles venus de pays différents présentant dans une quinzaine de lieux de la Métropole lyonnaise.

« Sens interdits » s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement des spectacles accueillis à travers une production déléguée et un accompagnement à la diffusion. En 2017-2018, 3 spectacles ont ainsi été programmés dans différents lieux de France : *Titre Provisoire* à Vitry sur Seine, *Acceso* à la Maison des Métallos de Paris, *Hymn to Love* au théâtre des Célestins en novembre.

La 6^e édition de « sens interdits » est prévue du 16 au 27 octobre 2019. Elle abordera le monde du travail sous le prisme de l'aliénation, la notion d'exil chère à l'association, et les violences faites aux femmes. Un focus est prévu sur le théâtre mexicain même si l'on trouvera des propositions de différents pays, comme par exemple un théâtre russe prônant la mémoire russe occultée et malmenée ou la création de la compagnie Louis Vignaud de la compagnie La Résolue *Le quai de Ouistreham* sur le roman de Florence Aubenas.

Cette édition voit apparaître de nouveaux partenaires tels que le musée des Confluences, la comédie Odéon ou le théâtre de la Mouche. Le Festival s'adresse aux habitants à travers différentes actions : des ateliers de théâtre sur la liberté d'expression destinés aux femmes éloignées de l'offre culturelle, des ateliers permettant à 15 jeunes en insertion professionnelle de produire un contenu multimedia sur le festival, ou encore l'Ecole Ephémère (formation d'une semaine par les artistes internationaux du festival pour 60 élèves de 7 écoles de théâtre partenaires).

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2018
Subvention proposée : 15 000€

LA TURBINE – 3 rue Chalopin 69007 Lyon

L'association « la turbine », fondée en 2006, développe des projets culturels en itinérance au fil du Rhône et de la Saône. Ateliers pédagogiques, festival de cinéma, expositions, résidences... les événements sont portés par la péniche Fargo, plateforme culturelle modulable capable de s'adapter à différentes formes de manifestation. Après avoir exploité la péniche Loupika, l'association a aménagé son propre bateau, la péniche Fargo, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, du Feder, de la CNR. Le bateau, acquis en 2011 et exploité depuis 2013, est amarré sur le Rhône, quai Gailleton, dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon.

Depuis 2016, l'association développe le projet, "Flux", autour du risque d'inondation accompagné d'ateliers jeune public en itinérance.

Depuis 2009, « la turbine » propose des ateliers pédagogiques autour du fleuve Rhône : "Embarquez dans l'Histoire", " Paysages sonores", "Tout le monde sur le pont" puis "Flux" proposent aux scolaires de découvrir différentes réalités du fleuve Rhône. Toujours en itinérance, les projets accueillent les enfants dans la péniche entièrement décorée et aménagée aux couleurs des projets.

Dans le cadre de Cinéfil, le cinématographe au fil de l'eau propose gratuitement des concerts et des projections de courts-métrages en plein air, depuis le pont du bateau. En journée, des ateliers initient les enfants des centres de loisirs aux mystères du cinéma d'animation.

La 1^{ère} édition du « festival silure et confiture », festival jeune public, destiné en priorité aux centres sociaux de la Métropole, a eu lieu en février 2018. La deuxième édition du festival s'est déroulée du 28 février au 2 mars sur la péniche, avec trois spectacles pour enfants, proposés à raison de trois représentations par jour.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2018
Subvention proposée : 2 000€.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, il vous est proposé de leur allouer une subvention globale de 66 000 €, répartie conformément au tableau ci-après :

Nom de l'association	Montant de la subvention
Regard Sud (Lyon 1 ^{er})	8 000 €
HatCap productions (Lyon 7 ^e)	2 000 €
Zone Bis (Lyon 4 ^e)	9 000 €
Langue Pendue (Lyon 1 ^{er})	2 000 €

Troi3	(Lyon 1 ^{er})	15 000 €
MJC Presqu'Ile Confluence	(Lyon 2 ^e)	8 000 €
CIMCL	(hors Lyon)	5 000 €
Sens Interdits	(Lyon 7 ^e)	15 000 €
La Turbine	(Lyon 7 ^e)	2 000€
TOTAL		66 000 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil **des 1^{er}, 2^e, 4^e et 7^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 66 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessus.
- 2- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association MJC Presqu'Ile Confluence, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 selon la répartition suivante :
- pour le secteur des musiques actuelles, 8 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC (FIMA), ligne de crédit 42664, nature 6574, fonction 311, après transfert de 5 000 € de la ligne de crédit n°43985, programme EVENCULT, opération AUTCULT, article 6574, fonction 024, chapitre 65 ;
 - pour le secteur du Cinéma/Théâtre /Musique 58 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER